

LES LIEUX D'ACCUEIL

De 10h à 16h :

Lundi : **Mouthiers-sur-Boëme**

Mardi : **Vindelle**

Mercredi : **Saint-Amant-de-Boixe & Dirac**

Jeudi : **Magnac-sur-Touvre**

Vendredi : **Dirac**

COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter
votre mairie ou le CRT au 05.25.27.17.17

Merci à **NOS PARTENAIRES**

- ARS Nouvelle-Aquitaine,
- Conseil Départemental de la Charente,
- SAD (Service Autonomie à Domicile),
- ESA (Équipe Spécialisée Alzheimer),
- DAC (Dispositif d'Appui à la Coordination),
- EHPAD de la Boëme de Mouthiers,
- EHPAD de Clairbois de Dirac,
- Restaurant de la mairie de Vindelle,
- EHPAD l'Abbaye de St Amant de Boixe.



Membre de
vyv³

Centre de Ressources Territorial

05 25 27 17 17

crt@mutualite16.fr



www.mutualite16.fr



Membre de
vyv³



Bien vieillir dans nos EHPAD

ACCUEIL DE JOUR ITINÉRANT

Mouthiers-sur-Boëme
Vindelle
Dirac
Saint-Amant-de-Boixe
Magnac-sur-Touvre

Dispositif soutenu par l'ARS Nouvelle-Aquitaine et par
le Conseil Départemental

CHARENTE
LE DÉPARTEMENT

ars
Nouvelle-Aquitaine



POUR QUI ?

L'accueil de jour itinérant permet d'accueillir pour **une journée par semaine, des personnes âgées vivant à leur domicile.**

L'accueil de jour itinérant est autorisé à recevoir des **personnes âgées en perte d'autonomie et / ou présentant une pathologie neuro-dégénérative** (Maladie d'Alzheimer ou pathologies apparentées).

POURQUOI ?

POUR LA PERSONNE ACCUEILLIE :

- Favoriser l'autonomie afin de préserver le plus longtemps possible le maintien à domicile,
- Prévenir certains risques liés à la pathologie (chute, dénutrition, troubles du comportement),
- Favoriser les liens sociaux et rompre l'isolement,
- Stimuler la mémoire.

POUR L'AIDANT :

- Proposer aux aidants une solution de répit pour les soulager et leur permettre de développer des activités personnelles,
- Participer au soutien des familles, en favorisant les échanges entre les familles et les professionnels.



OÙ ?

L'équipe de l'accueil de jour itinérant s'installe dans un lieu d'accueil adapté mis à disposition par la commune.

QUAND ?

L'équipe de l'accueil de jour itinérant vous accueille **un jour par semaine, sauf les jours fériés, toute l'année.**

COMMENT ?

- Le transport peut être organisé le matin et le soir du domicile au lieu d'accueil,
- Le déjeuner et le goûter sont prévus sur place.



QUELLES ACTIVITÉS ?

Les activités proposées visent à préserver certaines capacités (cognitives, motrices) et à donner des repères dans le temps et dans l'espace :



ACTIVITÉS COGNITIVES :

Atelier cuisine, peinture, atelier mémoire, groupes de parole, jeux de société...



ACTIVITÉS SOCIALES :

Sorties, participation aux tâches domestiques, anniversaires, goûters des aînés...



STIMULATION SENSORIELLE :

Chant, jardinage, relaxation...



ACTIVITÉS MOTRICES :

Couture, ateliers équilibre, gymnastique douce, balnéo...

